

Au Conseil communal de Sullens

Sullens, le 3 avril 2017

Rapport de la commission relative à  
la mise en conformité des places de jeux de la grande salle et du quartier de Perroset

**Préavis municipal n° 2/2017**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les municipaux et conseillers,

Les membres de la commission, Mesdames Bocion et Simons et Messieurs Dayen, Lüthi et Pizzotti ont été convoqués à une séance de présentation et d'informations de la municipalité le 21 mars, elle s'est ensuite réunie à 2 reprises.

Ce projet de 2 places de jeux dans l'approche faite par la municipalité nous paraît indispensable et nécessaire. Le choix des jeux, adaptés à des âges larges et permettant de jouer à plusieurs nous a beaucoup plu. La provenance des jeux et les matériaux qui les constituent viennent de sociétés suisses. Les jeux seraient conçus avec des structures métalliques, pour une grande solidité, un entretien facilité et une plus longue durée de vie.

Un contrôle annuel est recommandé par le BPA (centre suisse de compétences pour la prévention des accidents) mais pas obligatoire, la municipalité y est sensible et va négocier un contrat avec le prestataire final. Les garanties sont d'usage, 2 ans sur les sols et 5 ans pour les défauts cachés.

Les jeux présentés dans le préavis ne sont pas définitifs mais représentent des exemples approchants. Le choix sera finalisé conjointement par la municipalité et notre commission, pour ensuite lancer un appel d'offre.

Ces 2 places sont des "petits coeurs" de notre village, elles sont d'une grande importance, nous engageant pour une génération et doivent être bien pensées pour que nos enfants aient envie de les utiliser et de les respecter. Mais ces places de jeux ne concernent pas uniquement nos enfants et nos ados. En effet, Nous pensons qu'elles pourraient répondre à un besoin plus large, intergénérationnel, que les parents ou les grands-parents qui les surveillent puissent y trouver une autre utilité, que les villageois qui souhaiteraient s'y reposer ou profiter d'un bien vivre ensemble puissent le faire également.

Dans cette optique, la commission a proposé à la municipalité une réflexion plus large sur l'aménagement sociale de ses 2 places de jeux. Par exemple en aménageant plus de bancs et de tables, placés de manières appropriées et éventuellement protégés du soleil, un accès pour les personnes handicapées, et peut-être un point d'eau.

Cette réflexion a suscité l'adhésion du conseil municipal. Ils nous ont proposé d'aborder ce sujet plus largement lors d'une prochaine séance de notre commission pour le choix des jeux et pour l'établissement de l'appel d'offre afin d'éviter de différer la présente votation sur le préavis.

Par conséquent, après vous avoir exposé notre point de vue dans le présent rapport, la commission vous propose Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillers, de prendre note de notre souhait de poursuivre notre réflexion sur l'aménagement des aires de jeux de notre village, et d'accepter le préavis municipal n°2/2017 tel qu'il vous a été présenté.

Rapporteur : Patrice Lüthi  
Membres : Claire-Lise Bocion  
Danielle Simons  
David Pizzotti  
Frank Dayen (excusé)